

# Présentation synthétique de l'Expérimentation SERAFIN-PH 2022

# Points abordés

---

- 1. Objectifs, modalités et calendrier**
- 2. Données à recueillir**
- 3. Mise en place de l'Expérimentation SERAFIN-PH 2022 au sein de votre ESMS**
- 4. Outils informatiques développés pour l'Expérimentation SERAFIN-PH 2022**
- 5. Accompagnement des ESMS participants**

**Annexes**

# 1. Objectifs, modalités et calendrier

# Expérimentation SERAFIN-PH 2022

## *Objectifs*

---

### ○ Objectifs

- Recueillir des données complémentaires à celles des ENC 2018 et 2019 afin d'alimenter des simulations
- S'assurer que les composantes tarifaires prévoient des ressources attribuées aux ESMS qui tiennent compte des caractéristiques des personnes qu'ils accompagnent pour répondre à leurs besoins
- S'assurer que le futur modèle soit adapté aux nouvelles modalités d'organisation issues de la Stratégie quinquennale d'évolution et de transformation de l'offre médico-sociale
- Ajuster le pré-modèle de financement et construire le futur modèle qui sera déployé avec l'ensemble des partenaires concernés

### ○ Périmètre

- Structures concernées : ensemble des ESMS-PH du périmètre SERAFIN-PH, accessibles sur orientation de la CDAPH

# Expérimentation SERAFIN-PH 2022

## *3 niveaux d'observation distincts*

### ○ Echantillon principal – recueil de base :

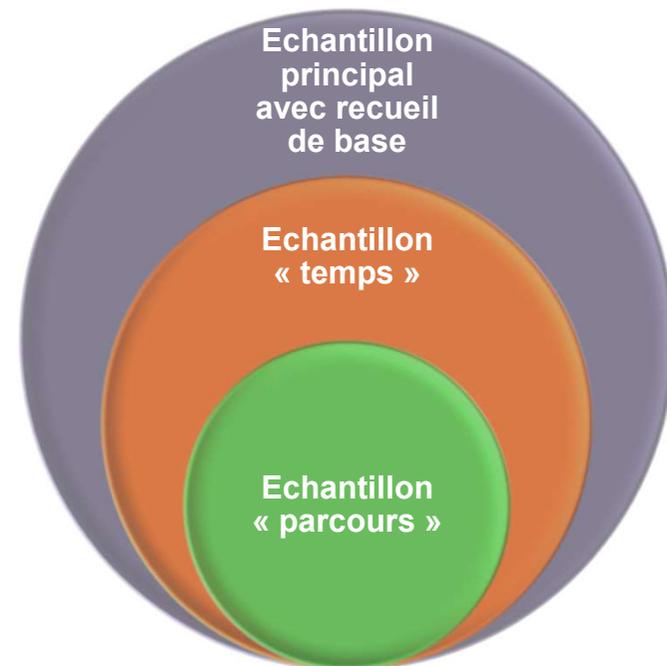
- Recueil de données sur la structure
- Recueil de données à la personne : NIR, déficiences, degré d'autonomie et de dépendance, problématiques de santé supplémentaires, planning des présences / séances durant les coupes...

### ○ Echantillon « temps » :

- Recueil de base (données sur la structure et à la personne)
- Recueil des prestations directes de soins, d'autonomie et de participation sociale réalisées ou financées par l'ESMS
- Recueil des transports des usagers réalisés ou financés par l'ESMS

### ○ Echantillon « parcours » :

- Recueil de base (données sur la structure et à la personne)
- Recueil des prestations directes et des transports réalisés ou financés par l'ESMS
- Recueil des prestations directes de soins, d'autonomie et de participation sociale réalisées et financées par d'autres acteurs dans le cadre du parcours complet de la personne



# Expérimentation SERAFIN-PH 2022

## *Calendrier*

---

### ○ Appel à participation (inscriptions)

- D'octobre 2021 au 15 novembre 2021
- Via un questionnaire de candidature en ligne

### ○ Sessions d'information (février/mars 2022)

- Une demi-journée pour les ESMS participants au titre de l'échantillon principal
- Une journée pour les ESMS participants au titre des échantillons **temps** et **parcours**
- En distanciel

### ○ Modalités de recueil des données d'activité

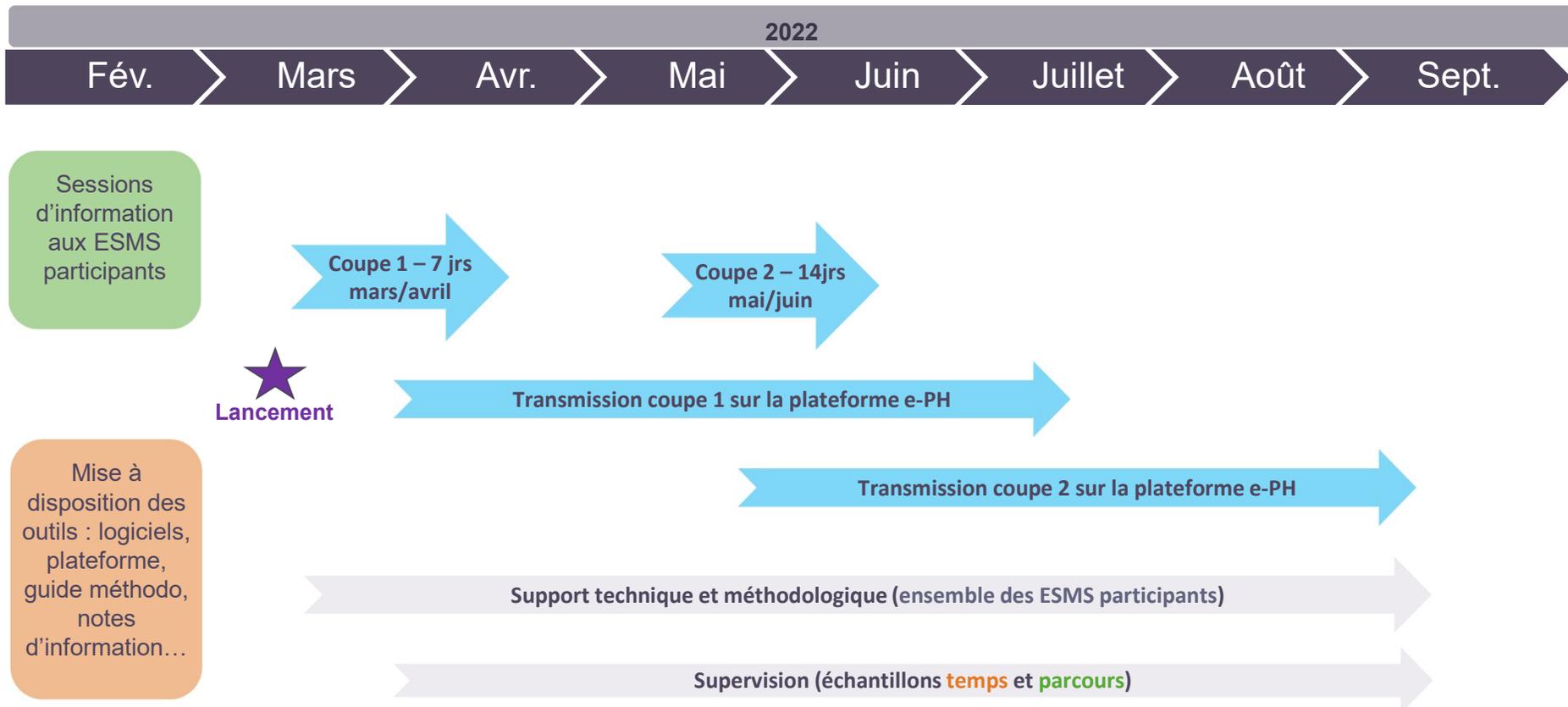
- Deux coupes pour s'assurer une fiabilisation des données :
  - La 1<sup>ère</sup>, d'une durée de 7 jours, sur les mois de mars/avril 2022
  - La 2<sup>nde</sup>, d'une durée de 14 jours, sur les mois de mai/juin 2022
- Pour chacune des 2 coupes, les ESMS pourront choisir parmi une plage de périodes définies.

atih

AGENCE TECHNIQUE  
DE L'INFORMATION  
SUR L'HOSPITALISATION

# Expérimentation SERAFIN-PH 2022

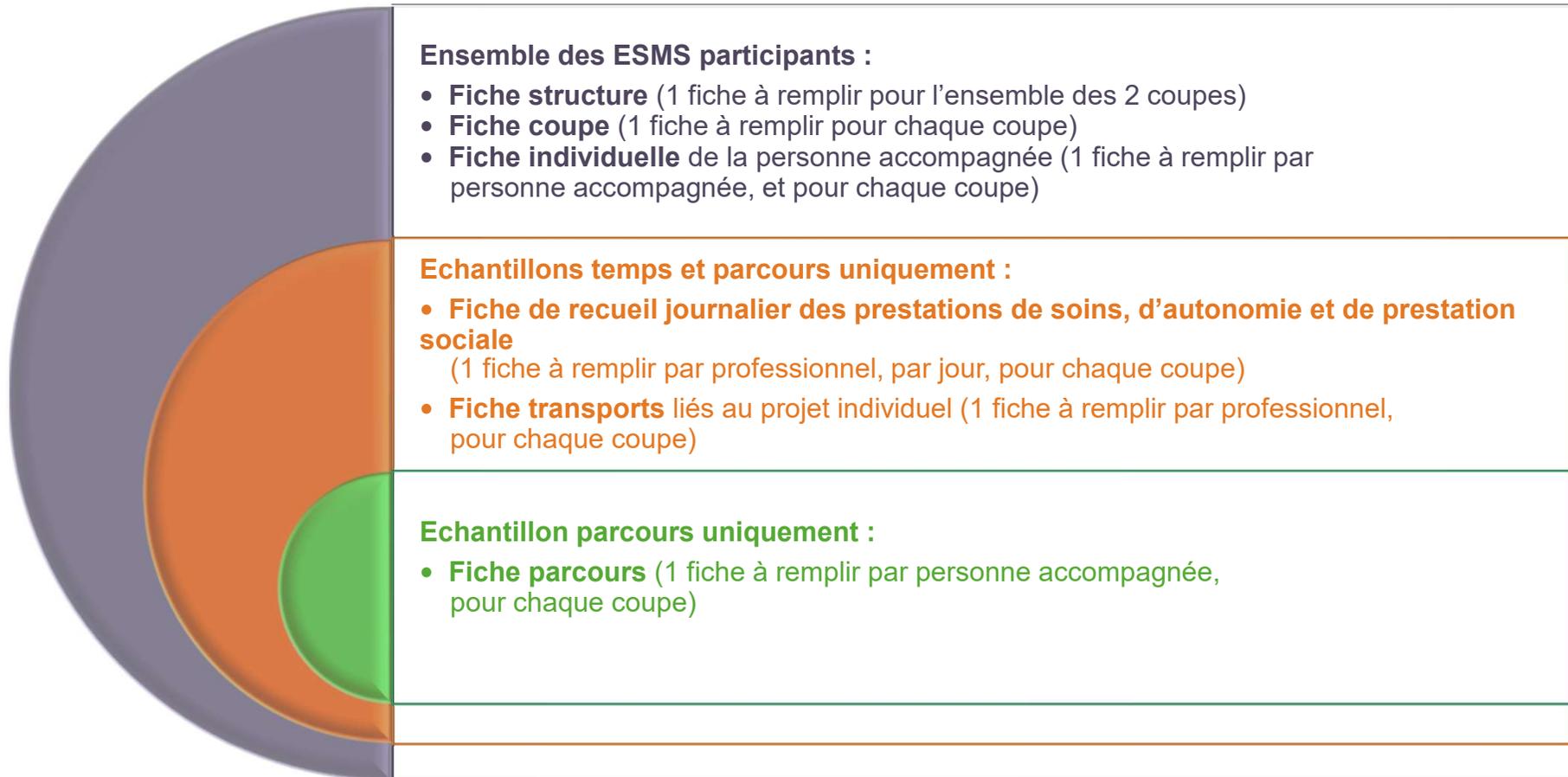
## Calendrier 2022



## 2. Données à recueillir

# Expérimentation SERAFIN-PH 2022

## *Périmètre du recueil des données*

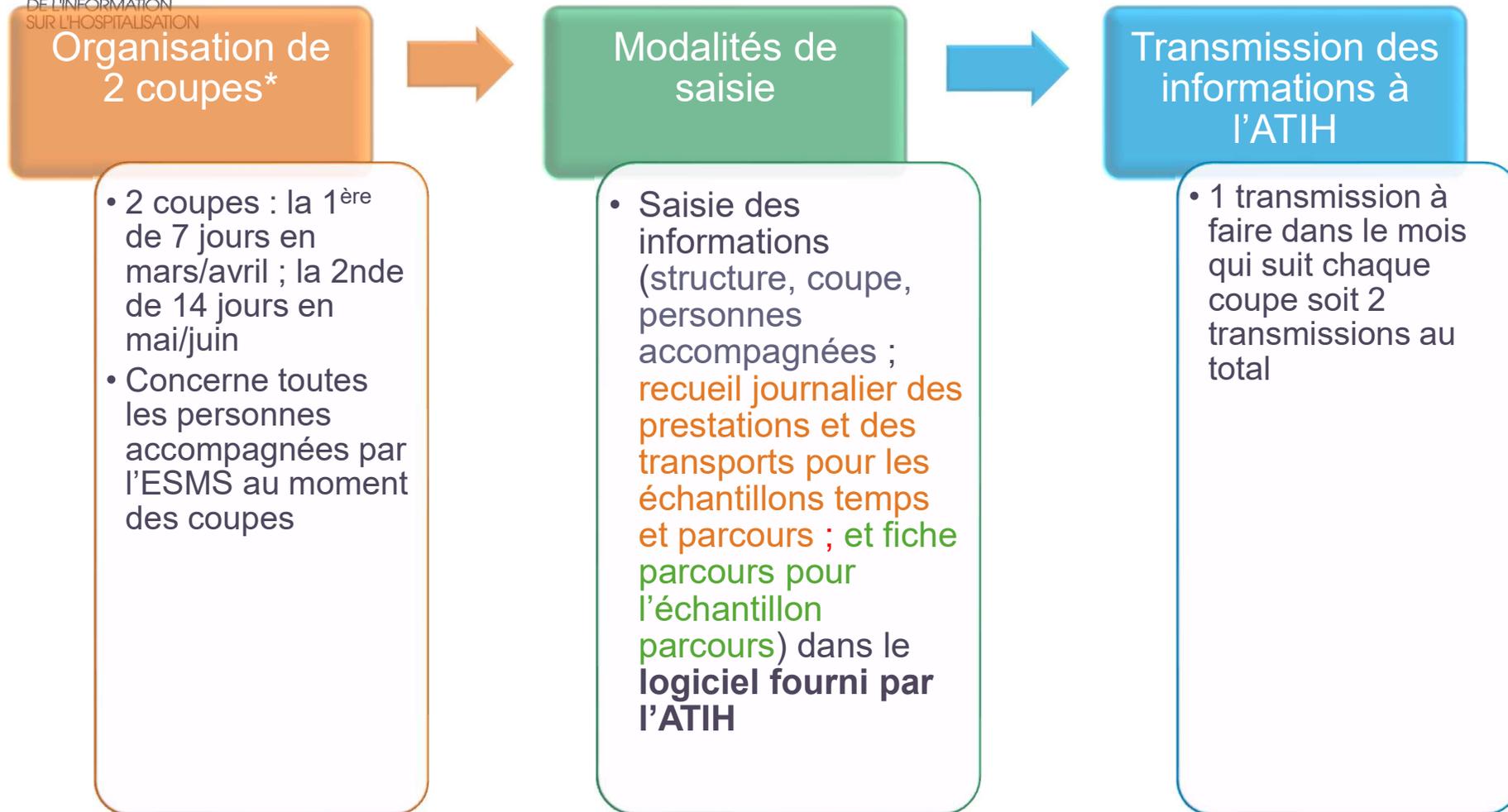




AGENCE TECHNIQUE  
DE L'INFORMATION  
SUR L'HOSPITALISATION

# Expérimentation SERAFIN-PH 2022

## Processus de transmission des données



\* Coupe : une coupe correspond à une « photographie » des personnes accompagnées sur une période donnée

### 3. Mise en place de l'Expérimentation SERAFIN-PH 2022 au sein de votre ESMS



# Expérimentation SERAFIN-PH 2022

## Exemples d'étapes de mise en œuvre

Mi-décembre 2021 -  
janvier 2022

1ère étape :  
Préparer votre  
participation au recueil

Lecture du guide méthodologique de l'Expérimentation SERAFIN-PH 2022 pour évaluer la charge de travail et le personnel à mobiliser dans le recueil des données lors des 2 coupes (une coupe de 7jrs en mars/avril 2022 puis une coupe de 14jrs en mai/juin 2022)

- données descriptives des personnes accompagnées
- Données relatives aux temps de prestations directes de soins, d'autonomie et de participation sociale et aux transports à la personne accompagnée
- données relatives à la structure et à la coupe

Vous inscrire à l'une des sessions d'information (obligatoire)

Janvier - février 2022

2ème étape :  
Communiquer et  
préparer le recueil

Réunion d'information avec l'ensemble du personnel (qu'est-ce que l'étude, objectifs, méthodologie, etc.).

Déterminer les tâches de chacun dans l'ESMS ou l'organisme gestionnaire

Mise en place d'un rétro planning (choix des semaines de coupe / livrables de l'étude)

**Echantillons temps et parcours :**  
Préparer le recueil des temps de prestations directes en identifiant les prestations de la nomenclature : tâche > activité > prestation directe

Intégrer cette table à votre système d'information (informatisé ou non)

**Echantillon parcours : mobiliser le(s)** coordinateur(s) de parcours et communiquer avec les partenaires extérieurs prenant part au parcours complet des usagers

Février - mars 2022

3ème étape :  
Mettre en œuvre le  
projet

Les étapes 1 et 2 du projet ont été mises en place avant la session d'information

Sessions d'information en février/mars 2022

**Echantillons temps et parcours :**  
à l'issue de la session d'information, tester le recueil par les intervenants des minutes de prestations directes auprès des usagers sur quelques jours avant la première coupe, puis organiser une réunion de bilan et d'échanges en proposant éventuellement des actions correctives

Mars/avril 2021 : Début de la première coupe

# Expérimentation SERAFIN-PH 2022

## *Ce qu'il faut retenir*

---

- Dès votre inscription à l'une des sessions d'information, et au plus tard avant cette session, mettre en place un groupe projet Expérimentation PH
- Communiquer et mobiliser vos équipes
- Expliquer l'organisation pratique aux équipes
- Identifier la (les) personne(s) responsable(s) de la saisie des données dans le logiciel de recueil RAMSECE-PH et prévoir de lui (leur) dégager le temps suffisant à l'issue des coupes
- Echantillons temps et parcours : préparer le recueil des temps de prestations directes en identifiant les prestations de la nomenclature SERAFIN-PH : tâche > activité > prestation directe de la nomenclature SERAFIN-PH
- Echantillon parcours : mobiliser le(s) coordinateur(s) de parcours et communiquer avec les partenaires extérieurs prenant part au parcours complet des usagers

## 4. Outils informatiques développés pour l'Expérimentation SERAFIN-PH 2022

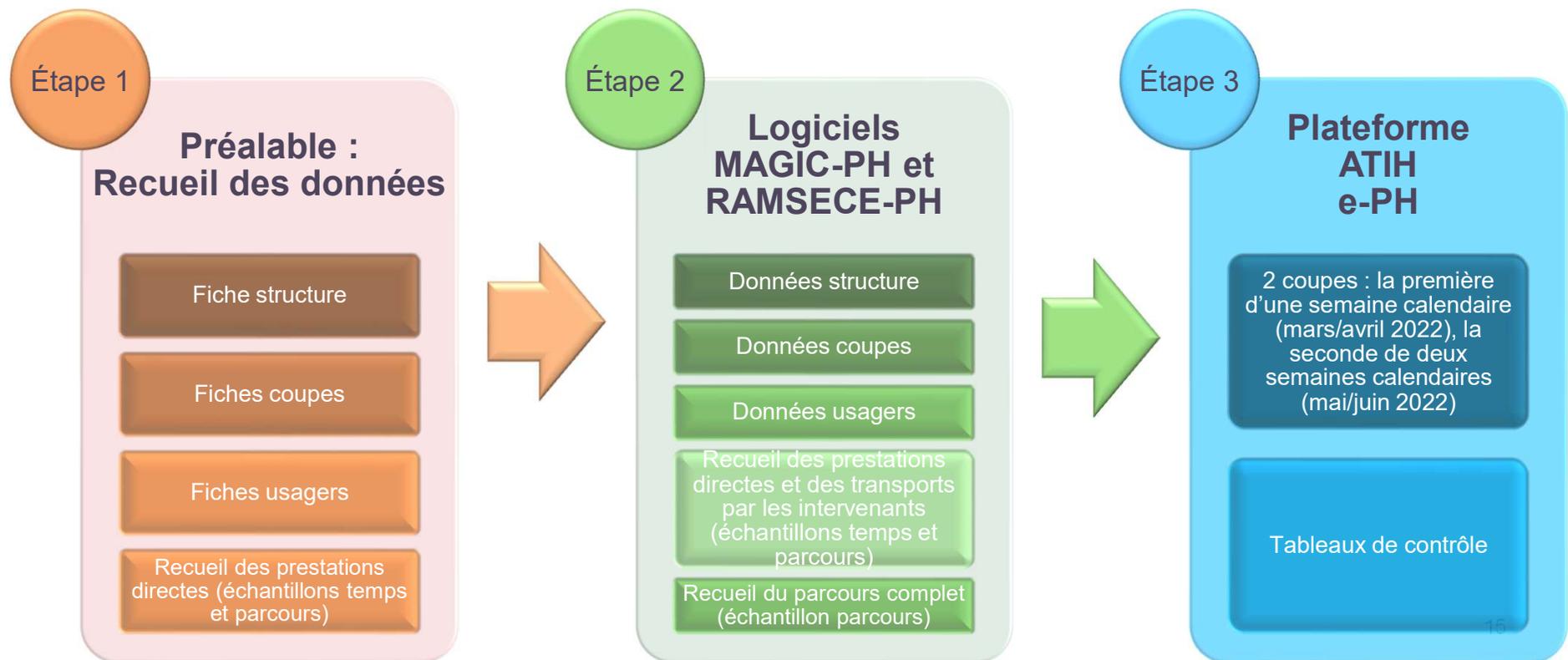


AGENCE TECHNIQUE  
DE L'INFORMATION  
SUR L'HOSPITALISATION

# Expérimentation SERAFIN-PH 2022

## *Logiciels RAMSECE-PH et MAGIC-PH*

- MAGIC-PH : Logiciel de pseudonymisation permettant de relier les informations suivies par personne accompagnée, sans possibilité de remonter jusqu'à l'identité des personnes concernées
- RAMSECE-PH : Logiciel de recueil des informations suivies à la personne accompagnée
- Processus de recueil et de transmission pour chaque coupe :



## 5. Accompagnement des ESMS participants

# Expérimentation SERAFIN-PH 2022

## Accompagnement

- Support méthodologique et technique de 1er niveau assuré par un prestataire pour tous les ESMS PH participants
- Pour les échantillons **temps** et **parcours**, après signature d'une convention, accompagnement de chaque ESMS PH par un superviseur dédié (prestataire) tout au long de la campagne

	Echantillon 1 "principal"	Echantillon 2 « temps »	Echantillon 3 « parcours »
Accompagnement	SUPPORT	SUPERVISION	SUPERVISION

- L'ensemble des informations disponibles et des outils mis à disposition seront repris sur une page dédiée au recueil sur le site internet de l'ATIH :

<https://www.atih.sante.fr/>

# Annexes

# Expérimentation SERAFIN-PH 2022

## *Fiches de recueil*

	Echantillon 1 "principal"	Echantillon 2 "temps"	Echantillon 3 "parcours"
Fiche structure	X	X	X
Fiche coupe	X	X	X
Fiche individuelle	X	X	X
Fiche de recueil journalier		X	X
Fiche transports		X	X
Fiche parcours			X

# Expérimentation SERAFIN-PH 2022

## Informations sur la structure et la coupe

### Structure

Identification de l'ESMS

Capacités autorisées et installées par modalités d'accueil au 01.01.2022

Données d'activité annuelle 2019 et 2021 par type de clientèle, en journées et/ou en séances réalisées

Produits des comptes 73 dotations et produits de la tarification (hors CNR COVID et reprise de résultats) des exercices 2019 et 2021

Coordonnées de contact des correspondants de l'Expérimentation dans l'ESMS

### Coupe

Dates de la coupe

Personnes accompagnées

- File active lors de la coupe
- Nombre d'utilisateurs ayant refusé la collecte de leurs données personnelles

Personnel

- Salariés, intérimaires et professeurs mis à disposition par l'Education Nationale présents lors des semaines de coupes

# Expérimentation SERAFIN-PH 2022

## Informations sur la personne accompagnée

### Fiche individuelle

Calendrier des présences de l'utilisateur lors de la coupe  
Déclaration de l'activité par jour en demi-journées et/ou en séances réalisées  
Statut de la personne (contrat de séjour ou DIPC en cours, amendement Creton, personne handicapée vieillissante)  
Comportements-problèmes  
Environnement de la personne  
Besoins de surveillance  
Déficiences (principale et associée(s))  
Degré d'autonomie et de dépendance (item issus du GEVA)  
Evolution sur 12 mois de l'état de santé de la personne  
Problématiques de santé supplémentaires  
Echantillon parcours uniquement : besoins couverts et non couverts

# Expérimentation SERAFIN-PH 2022

## Recueil des minutes de prestations directes

### Fiche recueil

Concerne les professionnels de l'ESMS, dont les salariés, intérimaires, les intervenants mis à disposition de l'ESMS avec refacturation, les sous-traitants dont les prises en charge sont financées par l'ESMS (libéraux), ainsi que les professeurs mis à disposition de l'ESMS par l'Education Nationale,

Informations relatives à chaque journée de l'intervenant durant la coupe :

- Date de réalisation de la prestation directe
- Code de la prestation directe (nomenclature des besoins et des prestations SERAFIN-PH)
- Nombre de personnes accompagnées concernées par la prestation directe
- Durée en minutes de la prestation (intervenants salariés, intérimaires et mis à disposition par l'Education Nationale) / ou montant en euros de la prestation (sous-traitants)
- Durée du trajet du professionnel lié à la prestation (intervenants salariés, intérimaires et mis à disposition par l'Education Nationale) / ou montant en euros des indemnités kilométriques (sous-traitants)
- Code(s) interne(s) de(s) la personne(s) accompagnée(s)

*Plus de précisions dans le guide méthodologique*

*Guide descriptif des nomenclatures des besoins et prestations SERAFIN-PH :*  
[https://www.cnsa.fr/documentation/nomenclatures\\_serafinph\\_detaillees\\_vf.pdf](https://www.cnsa.fr/documentation/nomenclatures_serafinph_detaillees_vf.pdf)

# Expérimentation SERAFIN-PH 2022

## Recueil des transports liés au projet individuel

### Fiche transports

Concerne les intervenants salariés ou intérimaires de l'ESMS, mis à disposition de l'ESMS avec refacturation, sous-traitants (société de transports, de taxis...), et les familles/proches si les transports sont défrayés par l'ESMS

Une fiche transports par intervenant concerné et par coupe :

- Date du transport
- Nombre de personnes accompagnées concernées par le transport
- Nature de la prestation de transport (nomenclature SERAFIN-PH)
- Distance parcourue lors du transport
- Durée du transport
- Code(s) interne(s) de(s) la personne(s) accompagnée(s)

# Expérimentation SERAFIN-PH 2022

## *Recueil des accompagnements dans le cadre du parcours complet*

### Fiche parcours

Concerne les accompagnements non pris en charge par l'ESMS et réalisés par des intervenants extérieurs, dans le cadre du projet de vie de la personne accompagnée par l'ESMS (parcours complet)

Une fiche par personne accompagnée par coupe :

- Date de la prestation directe
- Nombre d'intervenants réalisant la prestation directe
- Métier de l'intervenant réalisant la prestation directe
- Durée en minutes de la prestation (intervenants d'autres structures salariés, intérimaires et mis à disposition par l'Education Nationale) / ou montant en euros de la prestation (sous-traitants)
- Code interne de l'utilisateur
- Durée du trajet du professionnel lié à la prestation (intervenants d'autres structures salariés, intérimaires et mis à disposition par l'Education Nationale) / ou montant en euros des indemnités kilométriques (sous-traitants)

**Agence technique de l'information  
sur l'hospitalisation**

117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03

Téléphone : 04 37 91 33 10

Fax : 04 37 91 33 67

**[www.atih.sante.fr](http://www.atih.sante.fr)**